Fiche de données de sécurité

Date d'émission 30-août-2016 **Date de révision** 10-mars-2022 **Numéro de révision:** 4

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit
Nom du produit Devrinol 2-XT

Autres moyens d'identification
Code produit 12U-117ZA
Numéro(s) d'enregistrement PMRA # 31688

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation
Utilisation recommandée Herbicide.
Utilisations déconseillées Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité
Adresse du fournisseur
UPL Agrosolutions Canada Inc.
c/o UPL NA Inc
630 Freedom Business Center, Suite 402,
King of Prussia, PA 19406

Numéro d'appel d'urgence
Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071
Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887
Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

APERÇU EN CAS D'URGENCE

DANGER

Mentions de danger
NOCIF PAR INGESTION
Nocif par contact cutané
Toxique par inhalation
Toxique pour les organismes aquatiques

Aspect Blanc cassé À Beige clair **État physique** liquide visqueux **Odeur** odeur de graisse

Conseils de prudence - Prévention
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche

Mentions de mise en garde - Stockage
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)
AUTRES INFORMATIONS
• Toxique pour les organismes aquatiques

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Napropamide	15299-99-7	22.98
Titanium dioxide	13463-67-7	2.5

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels.

4. Premiers secours

PREMIERS SECOURS

Contact oculaire Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Inhalation Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Consulter immédiatement un

médecin ou un centre antipoison.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants aucune donnée disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Aucune information disponible. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés
Dioxyde de carbone (CO2). Aquatique. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés aucune donnée disponible.

Dangers spécifiques dus au produit chimique
Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux Aucune information disponible.

Données d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Utiliser un équipement de protection individuelle. Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consultez un specialiste de normalisation pour determiner l'etat approprie ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caracterisation et/ou de dechets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Conserver dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir hors de portée des enfants. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans un endroit sec. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

matières incompatibles Agents comburants forts.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL
Titanium dioxide	TWA: 10 mg/m³	TWA: 15 mg/m³ total dust (vacated) TWA: 10 mg/m³ total dust

Contrôles techniques Douches.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Use eye protection to avoid eye contact. La ou il potentiel pour le contact visuel ayez l'equipment de rincage disponible. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter:. lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de protection.

Protection de la peau Vêtements à manches longues. Long pants. Chemical resistant gloves. Socks and footwear.

Protection respiratoire Masque à poussière efficace.

Remarques générales en matière d'hygiène
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Blanc cassé À Beige clair
État physique liquide visqueux
Odeur odeur de graisse
couleur Aucune information disponible

Propriété	VALEURS	Remarques/ Méthode
pH	6.77	Aucun(e) connu(e)
Point de fusion/point de congélation	7.77 °C	Aucun(e) connu(e)
Point/intervalle d'ébullition		Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	>100 C	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation		Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun(e) connu(e)
Densité	1.045 g/mL	Aucun(e) connu(e)
Masse volumique apparente		Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité		Aucun(e) connu(e)
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : n-octanol/eau		Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité		Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité		Aucun(e) connu(e)

9.2 AUTRES INFORMATIONS

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter
Aucune information disponible.

matières incompatibles
Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux
Oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit Devrinol 2-XT:
Acute oral (rat) = > 2,000 mg/kg
Acute dermal (rat) = > 2,000 mg/kg
Acute inhalation (rat) = >2.09 mg/L
Eye irritation (rabbit) = Minimally irritating
Dermal irritation (rabbit) = Slightly irritating clearing n 24 hrs.

Inhalation Peut être nocif par inhalation.

Contact oculaire Modérément irritant pour les yeux.

Contact avec la peau Peut être absorbé à travers la peau dans des quantités nocives.

Ingestion NOCIF PAR INGESTION.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.
Effets mutagènes aucune donnée disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a classifié un des ingrédients comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide 13463-67-7	-	Group 2B		X

Effets sur la reproduction Indisponible.
STOT - exposition unique aucune donnée disponible.
STOT - exposition répétée aucune donnée disponible.
Effets sur certains organes cibles Système respiratoire, Poumons.
Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

DL50 orale > 2000 mg/kg (rat)

DL50 cutanée	> 2000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	> 2.09 mg/l (rat)

12. Informations écologiques

écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques

Persistance/dégradabilité
aucune donnée disponible.

Bioaccumulation
Ne montre pas de bioaccumulation.

Autres effets indésirables
aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.
Emballages contaminés	Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

14. Informations relatives au transport

DOT, États-Unis
When shipped domestically by highway in non-bulk containers this product can be shipped as not regulated.
When shipped in bulk, by vessel, or internationally use the IMDG shipping description:

TMD
When shipped in Canada domestic highway non-bulk this product can be shipped as Not regulated as per TDG 1.45.1
In bulk - use IMDG description

IATA

ONU/n° d'identification	UN3082
Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Napropamide)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	PG III
Description	Polluant marin

IMDG

ONU/n° d'identification	UN3082
Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Napropamide)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	PG III
Dangers pour l'environnement	Polluant marin

15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

Keep out of Reach of Children. Harmful if absorbed through the skin. Nocif en cas d'ingestion. Toxique pour les organismes aquatiques.

Inventaires internationaux

USINV	Répertorié
DSL/NDSL	N'est pas conforme
EINECS/ ELINCS	N'est pas conforme
ENCS	N'est pas conforme
Chine	Répertorié
KECL	N'est pas conforme
PICCS	N'est pas conforme
AICS (Australie)	Répertorié
TSCA	N'est pas conforme

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales

SARA 313
Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product does not contain any chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372.

CERCLA
Sans objet

CERCLA
SARA Product RQ 0

RCRA

Information sur les pesticides

Component	FIFRA - Restrictions d'utilisation	FIFRA - Pesticide Product Other Ingredients	FIFRA - Listing of Pesticide Chemicals	California Pesticides - Restricted Materials
Napropamide 15299-99-7 (22.98)			X	
Titanium dioxide 13463-67-7 (2.5)			X	

Réglementations des États-Unis par État

Proposition californienne 65 — Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie:

Component	California Prop. 65
Titanium dioxide 13463-67-7 (2.5)	Carcinogen

Nom chimique	Numéro CAS	CATÉGORIE
Titanium dioxide	13463-67-7	Carcinogen

Prop 65 Pictogram

Prop 65 Warning Statement ATTENTION
Proposition californienne 65 This product can expose you to chemicals which is [are] known to the State of California to cause cancer, birth defects or other reproductive harm. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov

State Right-to-Know

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Titanium dioxide - 13463-67-7	X	X	X		

Réglementations internationales

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide PMRA # 31688

16. Autres informations

NFPA **SANTÉ** 1 **inflammabilité** 0 **Instabilité** 0 **Danger physique** -

Date d'émission 30-août-2016
Date de révision 10-mars-2022
Sommaire de la révision
Update section 1

Avis de non-responsabilité

UPL NA Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of UPL NA Inc. and UPL NA Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS